

Conditions générales de vente ORIGINALPS

L'inscription à des prestations délivrées par OriginAlps implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

Conditions d'annulation spéciales Covid-19

Pour que vous puissiez réserver vos cours de ski en toute quiétude, nous nous engageons à rembourser 100% des frais de réservation, quelle que soit la raison de l'annulation jusqu'à 21 jours avant le début de la première prestation. De 21 jours jusqu'au début des prestations nous nous engageons à rembourser 100% des frais de réservation ou d'utiliser cette somme sous forme d'avoir pour des prestations en 2022 ou 2023, pour toute raison liée au COVID-19, à savoir :

- Si l'un des participants ou l'un de ses proches a contracté la Covid-19 (sur présentation d'un test positif).
- En cas de fermeture des frontières imposée par le gouvernement Français ou celui du pays d'origine.
- En cas de quarantaine imposé à l'arrivée en France ou au retour dans le pays d'origine.
- En cas de confinement de la région d'origine ou de destination.
- En cas de fermeture du domaine skiable.

1 – Prestation

Tous les moniteurs de OriginAlps sont diplômés d'Etat de Ski-Moniteur de Ski Alpin ou d'un diplôme étranger équivalent. Les prestations proposées se déroulent dans un environnement montagnard aléatoire, c'est au participant de respecter les consignes du moniteur de ski pour des raisons de sécurité. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Les participants sont les seuls responsables du choix de leurs matériels ainsi qu'en cas de vol, de casse ou détérioration. En aucun cas les moniteurs d'OriginAlps sont les responsables d'un problème survenu lié au matériel de ski. Les moniteurs OriginAlps ne peuvent être responsable d'accidents causés par les participants pendant, avant et après la prestation.

2 – Assurances

Les moniteurs OriginAlps souscrivent à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui les couvre dans l'exercice de leurs fonctions. Cette assurance ne couvre pas les frais que peuvent être amenés à supporter les clients OriginAlps pour leur propre compte en cas d'accident : frais de secours, frais médicaux, bris ou vol de skis, frais de remontées mécaniques non consommés. Originalps conseille à ses clients de vérifier qu'ils sont bien couverts à ce titre et si ce n'est pas le cas de souscrire une assurance (type carré neige disponible aux caisses des remontées mécaniques) couvrant ces risques pour profiter de leurs séjours au ski en toute tranquillité. OriginAlps est aussi couvert pour le risque en responsabilité civil professionnel pour les prestations de type package (prestations liées) en tant qu'agent de voyage n° IM073190025 au registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout-France.

3 - Tarifs, réservation, paiement

Tarifs : Les tarifs des prestations d'Originalps sont présentés sur le site www.originalps.com à titre indicatif. Ils peuvent varier en fonction des prestations demandées par le client (transfert par hélicoptère, forfait de ski, etc) et en fonction de la station et de la période demandée par le client. Ainsi, le prix de la prestation finale sera celui du devis proposé à la suite d'un échange entre Originalps et le client.

Réservation : Les réservations ne sont considérées fermes qu'accompagnées d'arrhes d'une valeur de 100% du montant du devis proposé. Afin de confirmer sa réservation, le client est tenu d'effectuer le paiement de celle-ci dans les 5 jours suivants la date d'envoi du devis. Au delà de ces 5 jours, Originalps ne peut assurer la disponibilité des prestations demandées. En cas de modification portant sur le type et/ou le nombre de prestation une facture finale sera établie et remise au client soit en main propre soit envoyée par mail. Dans

ce cas, le client s'engage à régler les sommes dues dans les 5 jours ouvrables consécutifs à la fin de la prestation en question. Originalps assure la seule disponibilité des prestations proposées au moment de la conclusion du contrat.

Paiement : Le paiement se fait en ligne et par carte bancaire via la plateforme de paiement sécurisée (<https://www.payplug.com>) ou par virement aux coordonnées bancaire figurant sur la facture / devis ou en espèce directement à Originalps. Originalps vous enverra un email de confirmation de paiement. Le paiement manifeste de la conclusion du contrat.

4 - Annulation du fait du client

Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnelle, veuillez-vous référer à celle-ci. Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation, Originalps vous remboursera suivant les conditions suivantes :

- Si l'annulation intervient avant les 6 semaines précédant le début de la prestation 90% de la somme payée sera remboursée.
- Si l'annulation intervient avant les 14 jours précédent le début de la prestation 50% de la somme payée sera remboursée.
- Si l'annulation intervient à moins de 14 jours du début de la prestation aucun remboursement de la part d'Originalps ne sera possible. Interruption pendant la prestation : En cas d'absence du client au départ de la prestation, ou durant la réalisation de celle-ci, et ce quel qu'en soit le motif, la prestation ne sera pas remboursée ni échangée. Attention, aucune annulation en cas de mauvais temps ne sera recevable sauf si toutes les remontées mécaniques sont fermées. Dans ce cas ou en raison de blessure (sur présentation d'un certificat médical) les prestations annulées ne seront pas facturées et remboursées si le paiement a déjà été effectué, déduction faite des éventuels frais de commission bancaire.

5 - Modification ou annulation du fait d'Originalps

La faisabilité et/ou la modification de toute prestation est soumise à l'appréciation des professionnels en fonction des conditions météorologiques, d'enneigement et l'aptitude des participants. Dans ce cas le tarif de la prestation peut être modifié et sera réajusté selon les conditions de l'article 3 « réservation ». Si pour une raison indépendante de notre volonté nous sommes dans l'incapacité d'assumer nos prestations, nous nous engageons à faire tout notre possible pour vous trouver un moniteur compétent de remplacement dans les meilleurs délais. À défaut, les sommes déjà payées pour les prestations non-remplacées seront intégralement remboursées sans frais et aucunes indemnités supplémentaires ne pourront être réclamées par le client.

6 - Règlement des litiges

En cas de litige Originalps et son client s'efforceront de résoudre à l'amiable tout problème survenu dans l'exécution du contrat. Les conditions générales de vente détaillées ci-dessus sont soumises à la loi française. En cas de litige, seuls les Tribunaux d'Albertville auront les compétences pour juger celui-ci. SARL ORIGINALPS – Le Grand Tétrás, Les Eucherts, 73700 Montvalezan. Entreprise immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours IM073190025. Responsabilité civile professionnelle : MMA IARD, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans, France. Garantie Financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION, 8-10 Rue D'Astorg, 75008 Paris, France